

**Distr. RESTRICTED**  
**PRS/2025/DP.4**

**ORIGINAL: FRENCH**

**FORTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International  
Decade for the Eradication of Colonialism:  
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development  
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

Dili, Timor-Leste  
21 to 23 May 2025

**DISCUSSION PAPER**

**PRESENTATION**

**BY**

**MR. ANTHONY GEROS**

## DISCOURS

**Monsieur Antony GEROS**

Président de l'Assemblée de la Polynésie française  
Séminaire régional du Pacifique – Comité spécial de la décolonisation (C24)  
**Dili, Timor-Leste – Mai 2025**

**Thème : Vers un avenir durable – faire progresser le développement socio-économique et culturel des territoires non autonomes**

**Madame la Présidente du Comité spécial,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Nations Unies,  
Distingués délégués,  
Chers amis du Pacifique,**

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement le Gouvernement du Timor-Leste pour son hospitalité généreuse, et le Comité spécial de l'ONU pour son invitation à prendre la parole en ce lieu symbolique, chargé d'histoire et de dignité retrouvée.

En ma qualité de Président de l'Assemblée de la Polynésie française, permettez-moi de me faire le porte-parole du peuple de Maohi Nui, qui revendique avec détermination l'application pleine et entière de la résolution des Nations Unies ayant réinscrit notre pays sur la liste des territoires non autonomes le 17 mai 2013.

Depuis cette réinscription, nous avons défendu avec ferveur notre droit inaliénable à disposer librement de nous-mêmes, conformément à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration de 1960.

Plus de **12 ans** se sont écoulés depuis cette décision solennelle de l'Assemblée générale et pourtant, force est de constater que **l'Etat français continue de refuser tout dialogue** avec notre peuple et ses représentants légitimes **sur la mise en œuvre du processus de décolonisation.**

Ce silence organisé ainsi que ce refus obstiné de coopérer avec le Comité spécial, constituent **un acte de prise en otage du processus onusien** plaçant la Polynésie dans un état de verrouillage politique et de tutelle administrative qui entrave toute perspective d'émancipation.

Notre peuple ne demande pas l'aumône, il demande tout simplement à ce que la France :

1. **Reconnaisse la légitimité du processus engagé depuis 2013** par la résolution 67/265,
2. **Accepte de s'asseoir à la table des discussions**, aux côtés du Comité spécial et de notre délégation,
3. **Et s'engage à la mise en place d'un calendrier de transition politique**, en vue de l'autodétermination de la Polynésie française.

La décolonisation n'est pas une option politique, c'est une obligation internationale. La Polynésie française ne demande pas un privilège, elle exige l'application de ses droits.

Nous appelons donc les États membres du Comité des 24 à mobiliser leurs réseaux diplomatiques et politiques pour inciter la France à ouvrir un dialogue loyal, constructif et conforme au droit international. Parce que ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement le destin d'un territoire, c'est la crédibilité de votre institution à tenir ses engagements envers les peuples colonisés.

Pour conclure, je vous informe que le vendredi 23 mai, je déposerai au nom de l'Assemblée de Polynésie un recours en justice afin de contraindre la France à engager ce dialogue attendu depuis 12 ans déjà et bien entendu, je me joins à la demande formulée par la représentante de la Polynésie afin que l'organisation du séminaire du C24 puisse se faire dans mon beau pays en 2027.

Je vous remercie, Mme la Présidente !